

L'habitat inclusif : construisons-le ensemble !

Dernière étape de la concertation citoyenne



L'habitat inclusif : construisons-le ensemble !

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil départemental du Gers, la mairie de Vic-Fezensac et l'ADMR portent un projet d'Habitat Inclusif sur Vic-Fezensac.

La concertation citoyenne, qui marque la première étape de cette démarche, se déroulera le

mardi 3 juin de 9h30 à 11h30

à la Communauté de communes, partie prenante au projet.

Les deux premières réunions auxquelles une vingtaine d'habitants au total ont participé, ont permis de dégager les priorités d'aménagements au sein des appartements privatifs et des espaces communs, grâce au concours du cabinet Bien Commun porté par le Département.

Lors de la réunion du 3/06 les participants seront invités, par une technicienne du Conseil départemental du Gers, à impulser la dynamique qu'ils souhaitent apporter au projet de vie sociale et partagée. Ainsi, ils pourront définir les activités culturelles, artistiques ou de prévention qu'ils souhaitent voir proposées par le futur animateur. Egalement, ils pourront s'engager sur les sorties ainsi que les partenariats avec les associations et établissements locaux du territoire pour s'intégrer pleinement dans la vie de la cité.

Les personnes n'ayant pas pu assister aux deux premières réunions sont également les bienvenues à ce nouveau temps de concertation !

Bien entendu, cela n'engage pas les personnes qui s'expriment à résider ensuite dans cet habitat.

Pour vous inscrire à ce dernier groupe de travail, vous êtes invités à contacter la Fédération ADMR du Gers au 05-62-06-58-60 ou par mail developpement@admr32.fr



VIC-FEZENSAC

**L'HABITAT INCLUSIF
CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE !**

LE MARDI 03/06 , À 9H30

CONCERTATION CITOYENNE

3ÈME RÉUNION

DERNIÈRE ÉTAPE!
VENEZ PARTAGER VOS ATTENTES SUR
CE PROJET, SITUÉ AU CŒUR DE
VIC-FEZENSAC, ALLIANT
APPARTEMENTS PRIVATIFS ET ESPACE
COMMUN!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, 1ER ÉTAGE

INFORMATION AUPRÈS DE L'ADMR AU 05-62-06-58-60

